

Trésorerie de Cornimont

9, Rue des Grands Meix

BP 26

88310 CORNIMONT

Tél. : 03-29-24-11-64

Mél. : t088010@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au jeudi de 9H à 11H45 & de 14H à 16H

Et le vendredi de 9H à 11H30.

Avec ou sans rendez-vous

**MANDAT DE PRELEVEMENT (SEPA)
/ DE MENSUALISATION**

COMMUNE DE LA BRESSE - SIA LA BRESSE/CORNIMONT

Paiement des factures d'eau et d'assainissement (abonnement et volumes)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

N° de téléphone :

Cochez la case correspondant au mode de prélèvement choisi.

le prélèvement à l'échéance du montant total des factures

OU

Je choisis

la mensualisation sur 10 mois à compter du mois de février. (à retourner en Mairie avant le 20 janvier de l'année de départ de la mensualisation)

ATTENTION : Pas d'adhésion possible en cours d'année.

Les mensualités sont calculées sur 100% des abonnements et 80% des volumes relevés l'année précédente.

La régularisation se fera en fin d'année, après la relève des compteurs, lors de l'établissement de la facture annuelle.

Tout changement d'adresse ou de compte bancaire devra être signalé 1 mois avant le prochain prélèvement.

Si un prélèvement ne peut être effectué, il devra être réglé directement auprès de la Trésorerie et les frais de rejet seront à la charge de l'abonné.

Le contrat pourra être rompu par simple lettre adressée par l'abonné à la Mairie de La Bresse, au plus tard 1 mois avant le 1^{er} prélèvement pour l'année N+1.

Nom et signature de l'agent d'accueil :

Date et signature de l'abonné :